

Tous les autres États réclament donc avec impatience une loi uniforme. Mais quelle loi adopter qui satisfasse à toutes les confessions qui pullulent aux États-Unis? Mgr Russell, après avoir indiqué que la seule attitude logique serait l'indissolubilité du mariage reconnue par tous les États, admet que dans son ensemble le pays ne serait pas prêt à l'adopter et suggère, comme amélioration, qu'on limite au moins les causes de divorce au plus petit nombre de cas possible; qu'on n'autorise un autre mariage que deux ans après le divorce: dans l'intervalle, la réflexion, le temps, l'opportunité, les bons offices des amis amèneraient sans doute dans la plupart des cas les parties en litige à la réconciliation.

Palliatif que tout cela. Comme il serait bien plus sage, plus moral et plus efficace d'appliquer la loi divine de l'indissolubilité. Là seulement est la garantie de stabilité et de prospérité de la famille et, partant, de l'État. Hors de là — l'expérience en est faite sur une assez vaste échelle, pensons-nous, tant aux États-Unis qu'en France — tout est instabilité, désordres de toutes sortes. Et cette instabilité fait que la grande loi du mariage, sa principale raison d'être, la procréation et l'éducation des enfants, est la première qu'on s'applique par une criminelle entente à fouler aux pieds.

Il apparaît bien que le protestantisme, après s'être montré surtout à ses débuts, d'une étonnante complaisance, ouvre maintenant les yeux en présence du mal croissant du divorce et veuille se ressouvenir que l'indissolubilité du mariage chrétien est de droit divin, qu'il n'appartient donc pas au pouvoir humain d'en briser les nœuds. Il eût mieux valu sans doute ne l'avoir jamais oublié et s'éviter ainsi la pénible nécessité de se prendre en flagrant délit d'erreur. N'importe, saluons avec joie et espérance cette amélioration. Des synodes, des conventions nombreuses, soit en Angleterre, soit aux États-Unis, ont invariablement au programme des réformes, cette question du divorce. Des révérends la dénoncent avec une particulière énergie, dans leurs prédications.